

Fongicide Pinpoint®

FONGICIDE
SUSPENSION
USAGE COMMERCIAL

Pour la suppression ou la répression de certaines maladies dans le gazon.

PRINCIPE ACTIF :

Mandestrobine.....43,4 %

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,01 % comme agents de conservation OU
contient du 5-Chloro-2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0.0006% et 2-Méthyle-4-
isothiazolin-3-one à raison de 0.0002% comme agents de conservation .

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 32289
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net :

Valent Canada Inc.
201-230 Hanlon Creek Blvd.
Guelph, ON, Canada N1C 0A1
(519) 767-9262
www.valent.ca

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION :

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-682-5368

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu. Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Ne pas appliquer directement sur l'eau, dans les secteurs où des eaux de surface sont présentes ni dans les zones intertidales sous la ligne moyenne des hautes eaux. Ne pas contaminer l'eau par l'élimination de l'eau de lavage ou de rinçage de l'équipement. La

dérive et le ruissellement provenant des secteurs traités peuvent être nocifs pour les organismes aquatiques présents dans les eaux adjacentes aux secteurs traités.

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non-ciblées. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, de fumer ou d'aller aux toilettes.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

Si ce produit antiparasitaire pénètre dans les vêtements, les retirer immédiatement, puis se laver à fond et mettre des vêtements propres. Retirer l'équipement de protection personnelle (EPP) immédiatement après avoir manipulé ce produit. Se laver à fond et mettre des vêtements propres dès que possible.

Ne pas appliquer ce produit de manière à exposer les travailleurs ou d'autres personnes, ni directement ni par la dérive. Seuls des manipulateurs dûment protégés peuvent être présents dans l'aire d'épandage pendant le traitement.

Lire le mode d'emploi sur l'étiquette de chaque produit d'association et suivre les précautions et les limitations les plus sévères.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation et d'activité humaines non ciblées. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Éloigner toutes les personnes non protégées des secteurs traités et environnants où une dérive pourrait être présente. NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les gazonnières traitées durant le délai de sécurité de 12 heures. Pour tous les autres zones

traitées, ne pas pénétrer ni permettre l'accès des zones traitées avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches.

Si l'on prévoit utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si l'on a besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, contacter le Valent Canada Inc.

ÉLIMINATION/DÉCONTAMINATION

NE PAS UTILISER CE CONTENANT À D'AUTRES FINS. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

ENTREPOSAGE :

Ne pas contaminer l'eau ni les aliments de consommation humaine ou animale pendant l'entreposage. Conserver dans le contenant d'origine, au frais et au sec, dans un endroit sécuritaire. Ne pas conserver le produit pur ni les solutions diluées dans des contenants d'aliments ou de boissons. Ne pas entreposer ni transporter près des aliments de consommation humaine ou animale. Ne pas utiliser ni entreposer dans les résidences ni à proximité de celles-ci. Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments de consommation humaine ou animale.

GESTION DE LA RÉSISTANCE

Pour la gestion de la résistance, notez que le Fongicide Pinpoint contient un fongicide du groupe 11. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au Pinpoint ou à d'autres fongicides du groupe 11. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le Fongicide Pinpoint ou d'autres fongicides du groupe 11 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes agents pathogènes.
- Ne pas appliquer plus que la quantité maximum du Fongicide Pinpoint indiqué sur l'étiquette. Éviter de pulvérisations consécutives du Fongicide Pinpoint ou d'autres fongicides du même groupe dans une même saison.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Valent Canada, Inc. en présence d'une baisse possible de sensibilité à Fongicide Pinpoint chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Valent Canada, Inc. au 1-800-682-5368 ou à www.valent.ca.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

MODE D'ACTION

Le Fongicide Pinpoint fait partie de la classe de fongicides des strobilurines ou inhibiteurs de la quinone extérieure (IQe) (Groupe 11), selon la classification du *Fungicide Resistance Action Committee (FRAC)*.

Le Fongicide Pinpoint est un fongicide à large spectre pour la suppression ou la répression de certaines maladies des gazons énumérées. Le Fongicide Pinpoint a des propriétés préventives et systémiques. Il est particulièrement efficace lorsqu'il est appliqué avant l'infection. On obtient une suppression optimale des maladies par

l'utilisation du Fongicide Pinpoint dans le cadre d'un programme de pulvérisations régulières et lorsqu'il est utilisé en association et en alternance avec d'autres fongicides efficaces ayant un mode d'action différent et qui agissent contre les mêmes pathogènes.

RÉSISTANCE AU DÉLAVAGE PAR LA PLUIE

Ne pas effectuer de traitement si on prévoit de la pluie dans les 2 heures suivant l'application, à défaut de quoi la suppression des maladies pourrait être réduite.

PRÉPARATION DU PULVÉRISATEUR

Avant d'appliquer le Fongicide Pinpoint, voir à ce que l'équipement d'épandage soit propre et bien entretenu. La cuve du pulvérisateur, les conduites et les rampes doivent être nettoyées pour s'assurer qu'elles ne contiennent aucun résidu des produits utilisés précédemment. L'équipement d'épandage doit être nettoyé conformément aux directives du fabricant du dernier produit utilisé avant que l'équipement ne serve à l'application du Fongicide Pinpoint. Si deux produits ou plus ont été utilisés en association avant l'application du Fongicide Pinpoint, les directives de nettoyage les plus contraignantes doivent être suivies.

L'équipement d'épandage doit être propre et en bon état de marche. La précision des buses doit faire l'objet de vérifications fréquentes.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

L'équipement d'épandage doit être nettoyé à fond tous les jours après l'application du Fongicide Pinpoint. Une fois l'application terminée, nettoyer l'équipement d'épandage selon la marche à suivre suivante :

1. Vider complètement la cuve du pulvérisateur. Rincer le pulvérisateur à fond, y compris l'intérieur et l'extérieur de la cuve et tous les tamis.
2. Remplir la cuve d'eau propre et rincer toutes les conduites, rampes, buses et tamis.
3. Vider complètement la cuve.
4. Retirer toutes les buses et tous les tamis et les rincer à l'eau claire.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Remplir la cuve propre du pulvérisateur à moitié ou aux 2/3 du volume d'eau propre désiré.
2. Tout en poursuivant l'agitation, ajouter lentement le Fongicide Pinpoint dans la cuve. Le système d'agitation doit créer des rides ou des ondulations à la surface de l'eau.
3. Si on procède au mélange en cuve du Fongicide Pinpoint avec d'autres pesticides homologués, ajouter d'abord les sacs hydrosolubles, puis les formulations sèches, les suspensions concentrées, les concentrés émulsifiables et finalement les solutions.
4. Ajouter les adjuvants ou les agents tensioactifs requis.
5. Remplir la cuve jusqu'au niveau d'eau désiré. Poursuivre l'agitation jusqu'à ce que toute la solution ait été appliquée.
6. Ne préparer que la quantité de mélange que l'on peut appliquer le jour même. Appliquer le Fongicide Pinpoint dans les 24 heures suivant la préparation du mélange.

GESTION DE LA DÉRIVE DU JET

Il est de la responsabilité de l'applicateur d'éviter toute dérive des jets sur le site traité. Ne pas appliquer ce produit lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive hors des zones des zones traitées. L'interaction de plusieurs facteurs reliés à l'équipement et aux conditions météorologiques détermine le potentiel de dérive. L'applicateur doit considérer tous ces facteurs lors d'une prise de décision.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole: NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat ou lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure à la taille grossière de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm au moins au-dessus de la culture ou du sol.

Zones tampons :

Les méthodes ou équipements de pulvérisation suivants NE nécessitent PAS de zone tampon : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé.

Les zones tampons indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la limite la plus proche en aval des habitats terrestres vulnérables (par ex. les prairies, les forêts, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et arbustives), des habitats d'eau douce vulnérables (par ex. les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et des habitats estuariens ou marins.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (mètres) requise pour la protection de:				
		Habitat d'eau douce d'une profondeur de:		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de:		Habitat terrestre
		Moins de 1 mètre	Plus de 1 mètre	Moins de 1 mètre	Plus de 1 mètre	
Pulvérisateur agricole	Gazon	1	1	1	0	1

Lorsqu'on utilise un mélange en réservoir, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon dans la section Pesticides du site Canada.ca.

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE - GAZON

- Le Fongicide Pinpoint devrait être utilisé dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire intégré.
- Appliquer par pulvérisation foliaire dans un volume d'eau suffisant pour obtenir une couverture complète des plants.

TOLÉRANCE DU GAZON

En raison du grand nombre de types de graminées à gazon et de techniques d'épandage, on ne peut savoir avec certitude si le Fongicide Pinpoint peut être appliqué en toute sécurité sur toutes les variétés de graminées à gazon dans toutes les conditions. Il est recommandé que chaque utilisateur s'assure de la sécurité du traitement en procédant d'abord à une application d'essai sur une petite superficie. Surveiller la parcelle d'essai pendant au moins 2 semaines pour déterminer si le traitement est sûr dans les conditions de croissance locales.

ESPÈCES DE GRAMINÉES RECOMMANDÉES

Pâturin annuel

Agrostis stolonifère

Fétuque

Pâturin des prés

Ivraie vivace

LIEUX D'APPLICATION

Le Fongicide Pinpoint peut être utilisé pour la suppression des maladies sur les terrains de golf, les pelouses et les terrains qui bordent les résidences, les institutions et les bâtiments publics, commerciaux et industriels, les aires récréatives, les terrains d'athlétisme et les gazonnières.

DIRECTIVES PARTICULIÈRES

- Utiliser le Fongicide Pinpoint de concert avec des pratiques de régie du gazon qui favorisent une bonne santé des plantes et une suppression optimale des maladies. L'identification des maladies est essentielle à l'obtention d'une bonne suppression. Consulter des guides de diagnostic, des trousseaux d'information ou d'autres moyens d'identification pour déterminer les meilleures mesures de suppression.
- Le Fongicide Pinpoint offre une efficacité supérieure lorsqu'il est utilisé en mode préventif ou tôt dans le cycle de développement des maladies. La durée de la suppression des maladies varie en fonction des conditions environnementales locales, de la pression exercée par les maladies et des pratiques de régie du gazon.

- Appliquer sur le gazon sec ou après la tonte. Pour la suppression de maladies foliaires, laisser sécher le gazon avant l'irrigation. Pour la suppression de maladies du sol, on peut faire pénétrer le Fongicide Pinpoint par un arrosage après l'application ou en l'appliquant dans un grand volume d'eau.
- Le mode d'emploi du Fongicide Pinpoint a été mis au point sans ajout d'adjuvant dans la solution de pulvérisation.
- Important : En présence de conditions idéales pour le développement des maladies (taux d'humidité et température élevés, par ex.), utiliser des doses élevées et de courts intervalles entre les traitements. Pour la suppression de brûlure en plaques, utiliser la dose supérieure et l'intervalle plus court, dans la gamme de doses indiquée, lorsque la pression de la maladie est élevée, dans des conditions qui favorisent la pression de la maladie élevée et dans les endroits avec des antécédents connus de pression de la maladie élevée.
- Le non-respect des directives de l'étiquette peut entraîner des dommages au gazon et/ou une piètre suppression des maladies.

DIRECTIVES POUR L'APPLICATION

Appliquer le Fongicide Pinpoint à l'aide d'un équipement de pulvérisation standard à basse pression conçu pour produire des gouttelettes de taille moyenne à grosse (ne pas utiliser des buses produisant de fines gouttelettes). Appliquer dans un volume d'eau suffisant pour assurer une couverture complète et uniforme. Ne pas positionner la rampe de pulvérisation à plus de 50 cm au-dessus du gazon. Pour le traitement de maladies foliaires, utiliser 8 L de solution de pulvérisation aux 100 m². Pour les maladies s'attaquant à la racine et à la couronne des plants, utiliser de 8 à 16 L de solution de pulvérisation aux 100 m².

RESTRICTIONS ET LIMITATIONS

- Ne pas appliquer plus de 3944 mL (1,89 kg m.a.) du Fongicide Pinpoint à l'hectare par année.
- Ne pas appliquer ce produit au moyen d'un système d'irrigation, de quelque type que ce soit.
- Ne pas appliquer par voie aérienne.
- Ne pas laisser paître les animaux sur les surfaces traitées pendant un an après les applications.
- Ne pas utiliser les déchets de tonte pour l'alimentation du bétail ou des volailles.
- Ne pas appliquer plus de 986 mL (0,47 kg m.a.) du Fongicide Pinpoint à l'hectare par application.
- Lorsqu'utiliser le Fongicide Pinpoint ou autres fongicides de groupe 11 seul, le nombre des applications ne doit pas dépasser un tiers des applications fongiques par saison.
- Lorsqu'utiliser le Fongicide Pinpoint ou autres fongicides de groupe 11 dans un mélange avec les produits d'association qui appartiennent à un groupe de mode d'action différent, le nombre des applications de fongicides de groupe 11 ne doit pas dépasser une moitié de nombre d'applications fongiques par saison.

- Dans les programmes où les applications de fongicides de groupe 11 sont faites seul et en mélange, le nombre des applications de groupe 11 ne doit pas dépasser une moitié de nombre d'applications fongiques par saison.

GAZON – Information spécifique sur les maladies, les doses, le calendrier de traitement et l'application				
Maladies (pathogènes)	Doses d'emploi		Calendrier de traitement	Directives particulières
	mL/100m²	mL/ha		
Brûlure en plaques (<i>Sclerotinia homoeocarpa</i>)	8.8-9,86	880 à 986 (422-472 g m.a/ha)	14-21 jours	Utiliser en mode préventif. Commencer les traitements lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Dans la gamme de doses indiquée, utiliser la dose supérieure et l'intervalle plus court lorsque la pression de la maladie est élevée, dans des conditions qui favorisent la pression de la maladie élevée et dans les endroits avec des antécédents connus de pression de la maladie élevée.
Rhizoctone brun (<i>Rhizoctonia solani</i>) Rond de sorcière (<i>Agaricus campestris</i>) Rouille (<i>Puccinia graminis.</i>) - répression Pétin-échaudage du gazon (<i>Gaeumannomyces graminis</i>)	9,86	986 (472 g m.a./ha)	14 jours	Commencer les traitements lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie ou lorsque les premiers signes de rond de sorcière apparaissent.

Pinpoint® est une marque déposée de Valent U.S.A. LLC.

{Base Container Label}

Fongicide Pinpoint®

FONGICIDE
SUSPENSION
USAGE COMMERCIAL

Pour la suppression ou la répression de certaines maladies dans le gazon.

PRINCIPE ACTIF :

Mandestrobine.....43,4 %

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,01 % comme agents de conservation OU
contient du 5-Chloro-2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0.0006% et 2-Méthyle-4-
isothiazolin-3-one à raison de 0.0002% comme agents de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 32289
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net :

Valent Canada Inc.
201-230 Hanlon Creek Blvd.
Guelph, ON, Canada N1C 0A1
(519) 767-9262
www.valent.ca

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION :

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-682-5368

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu. Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non-ciblées. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Suivre les directives à l'intention du préposé au mélange ou au chargement et de l'opérateur antiparasitaire dans l'étiquette. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

ÉLIMINATION/DÉCONTAMINATION

NE PAS UTILISER CE CONTENANT À D'AUTRES FINS. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

ENTREPOSAGE :

Ne pas contaminer l'eau ni les aliments de consommation humaine ou animale pendant l'entreposage. Conserver dans le contenant d'origine, au frais et au sec, dans un endroit sécuritaire. Ne pas conserver le produit pur ni les solutions diluées dans des contenants d'aliments ou de boissons. Ne pas entreposer ni transporter près des aliments de consommation humaine ou animale. Ne pas utiliser ni entreposer dans les résidences ni à proximité de celles-ci. Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments de consommation humaine ou animale.

Pinpoint® est une marque déposée de Valent U.S.A. LLC.